

A.J.M
AGREMENT PARCS,
JARDINS ENTRETIEN, MAINTENANCE PISCINES

SARL au capital de 7622.45 €

Siège Social : Résidence les Jardins du Lavoir
100 Rue d'Allemand
84200 - CARPENTRAS

RCS AVIGNON 400 510 178

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize avril à 11 heures, les associés de la SARL A.J.M AGREMENT PARCS, JARDINS ENTRETIEN, MAINTENANCE PISCINES, se sont réunis au siège social sur convocation verbale faite par M. ANDRE Jean-Michel, associé-gérant.

Sont présents :

- M. ANDRE Jacques, propriétaire de 126 parts
- M. ANDRE Jean-Michel, propriétaire de 250 parts
- Mme ANDRE Marie-Madeleine, propriétaire de 124 parts

Tous les associés étant présents, représentant ainsi toutes les parts sociales composant le capital social, l'assemblée normalement constituée peut valablement délibérer.

M. ANDRE Jean-Michel, associé-gérant, rappelle qu'il s'est dispensé des formalités de convocation prévues par la loi, mais qu'il s'est assuré de la présence de ses coassociés dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il rappelle l'ordre du jour :

1/- Dissolution anticipée en raison de la perte de la moitié du capital social.

Après discussion, personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE ET UNIQUE RESOLUTION

L'assemblée des associés décide de ne pas dissoudre la société nonobstant la perte de la moitié du capital social.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

J.M.A

AS

AMM

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, et de tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les associés.

M. ANDRE Jacques



Mme ANDRE Marie-Madeleine



M. ANDRE Jean-Michel

